

Sujet: [INTERNET] Création d'un poulailler à Thieffrain

De : Claude ARDAIL

Date : Thu, 20 Oct 2022 12:04:19 +0200 (CEST)

Pour : pref-ep-marisy-thieffrain@aube.gouv.fr

Madame

Je conteste ce projet d'installation d'un poulailler de 90000 poules à Thieffrain.

Voici quelles pourraient être les nuisances inévitables d'un tel élevage industriel :

- **Souffrance animale** pour ces volailles entassées dans un périmètre étroit, ce qui entraînerait des comportements aberrants et agressifs entre elles.

Le seuil maximum de densité est de 33kg/m² alors que le projet évoque un seuil qui le dépasserait : 42kg/m², qu'en est-il de la dérogation ?

Le mode d'abattage tiendrait-il compte de cette souffrance ?

- **La nourriture des volailles** pourrait-elle être assurée seulement par le champ de blé cultivé par le paysan, surtout en période de dérèglement climatique ?

Sinon, devrait-il recourir à d'autres apports plus ou moins suspects sur les plans écologique et qualitatif. Par exemple, le soja OGM du Brésil qui détruit les forêts et décime les populations environnantes.

L'accent doit être porté sur la baisse de l'immunité des poules qui vivraient dans de telles conditions de vie et par l'absorption de médicaments, par exemple des antibiotiques, ce qui les rendrait plus vulnérables à la grippe aviaire par exemple.

Cette diminution de la qualité de la viande aggraverait chez la population qui s'en nourrirait une résistance aux antibiotiques.

- **Nuisance pour l'environnement proche** par les déchets , les fientes, les produits de nettoyage, l'épandage, qui entraîneraient l'accélération de la pollution de la terre et de l'eau.
- **Augmentation des transports** : Belgique – France – Aube – Yonne et retour à la case départ alors qu'il s'agit à l'heure actuelle d'économiser l'énergie...
- Cette entreprise **ne créera pas d'emplois dans la région.**

Pas de vente locale.

- Cette viande de mauvaise qualité, pour les raisons exprimées plus haut, **à qui serait-elle destinée ?**